

DOSSIER D'INSCRIPTION

2^{de} GT

NOM de l'élève : Prénom :

En lettres majuscules

INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE

LV1 (ALL - ANG - ESP - ITA) : LV2 (ALL - ESP - ANG - ITAL) :

L'anglais est obligatoire en LV1 ou LV2 (les langues choisies sont la continuité des langues étudiées au collège)

Enseignements facultatifs (option) (1 seul au choix parmi les 5)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Latin (2h) * | <input type="checkbox"/> EPS Golf (3h) * |
| <input type="checkbox"/> Section Euro Anglais (2h) ** | <input type="checkbox"/> EPS Tennis (3h) * |
| <input type="checkbox"/> Santé social (si affectation) | |

* Le lycée se réserve le droit de ne pas ouvrir l'enseignement en cas d'effectif insuffisant ou de créer une liste supplémentaire si les demandes étaient trop nombreuses.

** sous réserve d'acceptation de votre demande candidature et du maintien de la section

Toute option accordée doit être suivie toute l'année.

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

ANNÉE PRÉCÉDENTE :

Classe fréquentée :

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE : Public Privé

Nom de l'Etablissement :

Ville : Département : Académie :

PAI/PPS/PAP

Nous vous invitons à préciser si votre enfant bénéficie :

- D'un projet d'accueil individualisé en cas de problème médical ou d'un protocole d'urgence (Protocole de soins)
- D'un GEVASCO suite à une notification MDPH
- D'un plan d'accompagnement personnalisé (aménagement de scolarité)

Nom, signature du représentant légal et date :

DOCUMENTS A FOURNIR

- Fiche de renseignements à compléter pour les nouveaux élèves et à corriger en rouge pour les élèves de l'établissement.
- Dossier d'inscription complété selon niveau
- RIB au nom de la personne qui paie les frais scolaires
- Pièce d'identité de l'élève
- Livret de famille (pages parents et enfants)
- Jugement de divorce / garde selon situation
- Fiche urgence complétée
- Bulletins scolaires pour les nouveaux élèves arrivant d'un établissement privé
- PAP / PAI / GEVASCO si besoin et selon situation (uniquement pour les nouveaux élèves)
- Fiche allocation PFMP (pour la voie professionnelle)
- Demande d'internat complétée si besoin

BOURSES

Nouveautés rentrée 2024 :

Afin de simplifier la démarche d'obtention de la bourse, les modalités de demande de bourse de lycée évoluent à compter de la rentrée scolaire 2024.

La demande doit être faite chaque année en remplissant le cadre « Etude automatique du droit à bourse » sur la fiche de renseignements.

Les élèves qui étaient boursiers en 2023/24 doivent obligatoirement remplir la demande en remplissant le cadre « Etude automatique du droit à bourse » sur la fiche de renseignements.

INFORMATIONS

- La **carte Jeune Région** est obligatoire pour entrer dans l'établissement et accéder à la cantine ainsi qu'à la cafétéria. Il vous appartient d'en faire la demande sur le site de la Région. <https://www.laregion.fr/-cartejeune-> à partir du 10 juin 2024.
- Les élèves qui ont 16 ans ou plus et qui sont de nationalité française doivent procéder à leur recensement auprès de la mairie. Cette pièce est obligatoire pour l'inscription aux examens. Si votre enfant a 16 ans dans le courant de l'année scolaire, merci de penser à faire ce recensement.
- Maison des Lycéens (cf. document joint)
- Association sportive (cf. document joint)
- L'achat de la calculatrice numworks est préconisé en 2^{nde} GT (lien sur le site du lycée)
- Le calendrier de rentrée sera disponible fin août sur le site internet du lycée
- De la même manière, une information complémentaire du service Intendance concernant le statut demi-pensionnaire au forfait ou au ticket repas et concernant la cafétéria sera à votre disposition

DOCUMENTS A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

- Une photo à coller sur le carnet de liaison
- L'attestation d'assurance scolaire

Pour tout renseignement : secretariat-eleves.0301654k@ac-montpellier.fr



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la **charge fiscale ,effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement).

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ **Je n'aurai pas besoin de déposer une demande** de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à **chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite. Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le téléservice bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse **quand j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un collège ou un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne **mon consentement** à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne **les données d'état civil** nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).
- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon concubin ou ma concubine** (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _/ _/ _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : **Civilité*** : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : **Prénom*** :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ **Commune*** :Pays* : @ **Courriel** :☎ **Domicile** : ☎ **Travail** : ☎ **Mobile** :J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : **Civilité*** : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : **Prénom*** :☎ **Domicile** : ☎ **Travail** : ☎ **Mobile** :J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous **Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : **Prénom 2** : **Prénom 3** :Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ **Pays de naissance*** :Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4)** :**Votre concubin(e) :**

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). **L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.**

Nom de famille* (1) : **Civilité*** : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : **Prénom 2** : **Prénom 3** :Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ **Pays de naissance*** :Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4)** :(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département* (ex : 075) et *commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

Année scolaire 2024/25

Demi-pensionnaire / Interne (Rayer la mention inutile)

NOM : Prénom : Division :

Date de naissance :/...../..... Lieu : Dpt : Nationalité :

Nom et adresse du responsable légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides, veuillez faciliter notre tâche en nous donnant des numéros de téléphone :

Domicile : Portable élève :

Travail légal 1 : Portable légal 1 :

Travail légal 2 : Portable légal 2 :

Numéro d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

Joindre impérativement au dossier d'inscription la photocopie du carnet de santé concernant les vaccinations demandées et obligatoirement mises à jour.

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergie, traitement en cours, précautions à prendre) :

.....
.....

Allergie à l'iode (à remplir obligatoirement) : OUI NON

Adresse et numéro de téléphone du médecin traitant :

.....

En cas d'urgence, suite à un accident ou une maladie, nous autorisons l'établissement à prendre toutes les mesures nécessaires, sachant que l'élève sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Attention, un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je demande la mise en place d'un PAI : OUI / NON (barrer la mention inutile)

Date et signature du ou des représentants légaux :

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention de l'infirmière de l'établissement. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec l'infirmière.



LA MAISON DES LYCÉENS – MDL

La maison des lycéens est un outil au service des lycéens

Le bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) est assuré par des lycéens de plus de 16 ans élus par les membres de l'association.

Elle est définie comme un espace d'apprentissage et d'exercice des responsabilités au service de la vie culturelle et sociale du lycée.

- Elle finance et organise des actions culturelles, d'animations et solidaires (ex : semaine des arts, concours...)
- Elle assure des activités périscolaires (ex : Club théâtre).

Ici au lycée, elle gère deux salles en autonomie : une salle de musique et une salle de jeux

Elle est financée par les cotisations et produits annexes (photos de classes).

Le montant de la cotisation est fixé à 5 euros à régler par chèque à l'ordre de la MDL du Lycée.

Adhérez pour accéder aux activités de la MDL et participer à la vie lycéenne !

ASSOCIATION SPORTIVE



L'association sportive du lycée vous propose les activités suivantes :

BASKET, BADMINTON, MUSCULATION, RAID des lycées

(activités de pleine nature).

REMISE EN FORME, YOGA, ATHLETISME, RUGBY, TENNIS et GOLF



Si votre enfant pratique une activité que nous ne proposons pas, il peut s'inscrire à l'association, s'entraîner dans son club, et nous nous chargerons de récupérer le planning des compétitions pour qu'il puisse effectuer les différents championnats.

L'adhésion annuelle à l'association est de 20 € (15€ pris en charge par la carte Jeune Région et 5€ à régler par la famille), ce qui couvre toutes les activités (à régler à l'inscription ou en septembre de préférence par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du lycée de Milhaud)

Petites lectures estivales... pour les futurs secondes

Notions au programme de 2 ^{nde}	Livres conseillés (choisir au moins une œuvre dans chaque catégorie)	
	Des classiques incontournables et intemporels :	Des œuvres contemporaines et des prix littéraires, coups de cœur des lycéens :
THEATRE : GENRES ET REGISTRES	<p>MOLIERE, Tartuffe, Dom Juan, L'Ecole des femmes Jean RACINE, Britannicus, Horace Albert CAMUS, Caligula Pierre CORNEILLE, Le Cid, L'Illusion comique Alfred de MUSSET, Les Caprices de Marianne MARIVAUX, Le Jeu de l'amour et du hasard Jean ANOUILH, Antigone William SHAKESPEARE, La Tempête, La Nuit des Rois, Richard III</p>	<p>Simon GRANGEAT, Du Piment dans les yeux (Prix S. Labou Tansi 2021) Yasmina REZA, Art Michel VINAVER, A la Renverse J.C. GRUMBERG, L'Atelier Joël POMMERAT, Cendrillon Florian ZELLER, Le Fils Wajdi MOUAWAD, Seuls Benoît SOLES, La Machine de Turing</p>
ARGUMENTER	<p>Virginia WOOLF, Une Chambre à soi (essai) Albert CAMUS, L'Etranger, Huis clos (théâtre) KAFKA F., La Métamorphose (récit) ORWELL G., La ferme des animaux (récit) Eugène IONESCO, Rhinocéros (théâtre) VERCORS, Zoo ou l'assassin philanthrope (théâtre)</p>	<p>Yasmina REZA, Art (théâtre) Malala YOUSAFSAÏ, Moi, Malala (autobiographie) Didier DAENINCKX, Cannibale (récit) Tahar Ben JELLOUN, Le racisme expliqué à ma fille (dialogue) Roy LEWIS, Pourquoi j'ai mangé mon père (roman) Karin BOYE, Kallocaine (roman dystopique)</p>
LE ROMAN	<p>Guy de MAUPASSANT, Bel Ami, Pierre et Jean Edgar Allan POE., Histoires Extraordinaires Mary SHELLEY, Frankenstein Bram STOKER, Dracula René BARJAVEL, La Nuit des Temps, Ravage Stefan ZWEIG, Vingt-quatre heures de la vie d'une femme Daï SIJIE, Balzac et la petite tailleuse chinoise. Emile ZOLA, Au Bonheur des dames, L'Assommoir Honoré de BALZAC, Eugénie Grandet, Le Colonel Chabert, Gobsek, la Fille aux yeux d'or, L'Auberge rouge Gustave FLAUBERT, Un Coeur simple Georges SAND, Indiana, Mauprat Jane AUSTEN, Orgueils et préjugés Dino BUZZATI, Le K Prosper MERIMEE, Carmen, La Vénus d'Ille, Matteo Falcone</p>	<p>Neige SINNO, Triste tigre Saby LGHOUSSOUB, Beyrouth-sur-Seine Stéphanie COSTE, Le passeur Soumaya GOWDA, Un Fils en or David DIOP, Frère d'âme Lilia HASSAINE, Soleil amer Gaël FAYE, Petit pays Pauline PUCCIANO, Titania 3.0 Karine TUIL, Les Choses humaines Djaili AMADOU AMAL, Les Impatientes Anaïs LLOBET, Des hommes couleur de ciel Jean-Baptiste ANDREA, Ma Reine Astrid ELIARD, La Dernière fois que j'ai vu Adèle Anna GAVALDA, Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part Daniel PENNAC, Au Bonheur des ogres Joyce-CAROL OATES, Nulle et grande gueule / Fille noire, fille blanche</p>
LA POESIE	<p>Arthur RIMBAUD, Illuminations, Une saison en Enfer, Premiers poèmes Charles BAUDELAIRE, Petits Poèmes en Prose (le Spleen de Paris) Paul VERLAINE, Poèmes Saturniens Jacques PREVERT, Paroles Tristan CORBIERE, Les Amours jaunes Charles CROS, Le Coffret de Santal</p>	<p>Michel HOUELLEBECQ, La poursuite du bonheur Philippe DELERM, La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules Jacques REDA, L'Incorrigible Pierre ALFERI, Kub Or Valérie ROUZEAU, <i>Vrouz</i>, (prix Apollinaire 2012, prix Robert Ganzo 2015) Joyce MANSOUR, Le Soleil noir</p>

Pour compléter, quelques films : Les Illusions perdues, Ridicule, Beaumarchais l'insolent, Valmont, Les Liaisons dangereuses, Orgueil et préjugés, La Controverse de Valladolid, Barry Lindon, Molière (avec Romain Duris), Marie-Antoinette (Coppola), Bel-Ami (avec Robert Pattinson), Dracula (Coppola)...Et surtout : **GARDEZ BIEN VOS COURS ET VOS FICHES DE COLLEGE, AINSI QUE VOTRE CARNET DE LECTEUR !!!**

Commande de calculatrice

Nous avons mis en place une commande groupée de calculatrices NumWorks à un prix préférentiel. Pour en profiter, scannez le QR code ci-dessous :



<https://promo.numworks.fr/19c9uxz>

Comment commander votre calculatrice ?

La commande groupée vous permet faire l'acquisition d'une calculatrice NumWorks à 74,69 € au lieu de 82,99 € prix public. Pour passer votre commande, rien de plus simple :



1

Rendez-vous sur promo.numworks.fr/19c9uxz

2

Renseignez les informations concernant votre enfant



3

Payez directement en ligne en toute sécurité



4

Les calculatrices sont livrées au lycée



Connaissez-vous la calculatrice NumWorks ?

La calculatrice graphique NumWorks a été développée en collaboration avec des professeurs français pour créer un outil **sur-mesure pour le lycée** et **parfaitement adapté** aux nouveaux programmes.

Choisir NumWorks, c'est choisir d'équiper votre enfant d'une calculatrice totalement repensée qui lui donnera le goût d'explorer les mathématiques, les sciences et la programmation grâce à une utilisation **plus simple, plus rapide** et **plus confortable**.

Garantie et contact

Les calculatrices NumWorks sont garanties 2 ans et toute l'équipe NumWorks est basée en France.

Si vous rencontrez la moindre difficulté avec votre calculatrice, vous pouvez consulter la page *Assistance* du site de NumWorks : <https://www.numworks.com/fr/assistance/>. Vous pouvez également leur écrire directement à l'adresse contact@numworks.fr